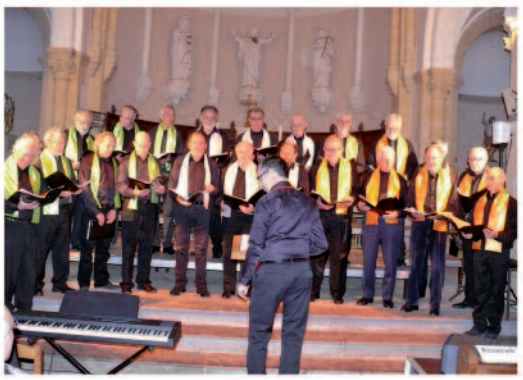
POISSON

Bulletin municipal n° 37 - Janvier 2013









AVRIL
27e Avril de Poisson

JUIN
Plus de 100 arbres abattus par le vent

AOÛT
Concert GRET sur la place du village

DÉCEMBRE
Photo d'école

Chers amis,

Je souhaite entamer cette nouvelle année par ces quelques vers d'un auteur inconnu que je trouve très beaux et si plein d'optimisme : ***« Quand la haine sourira à l'amour, quand les ténèbres céderont au grand jour, quand nos armes ne serviront plus à rien, quand l'isolement s'évanouira enfin, alors nos cœurs s'envoleront au-delà du grand fossé creusé par les préjugés, l'intolérance, le rejet et nous redeviendrons tout simplement des enfants. »*** Par les temps qui courent, la poésie est un joli abri où il fait bon se réfugier de temps en temps et en ressortir plus serein et plus fort pour affronter les aléas de la vie de tous les jours...

Au travers de ces quelques lignes qui me sont réservées je voudrais tout d'abord témoigner toute ma sympathie aux familles de ceux qui nous ont quittés cette année, mais aussi dire à celles et ceux qui souffrent, dans leur corps ou dans leur cœur, que les conseillers municipaux et moi-même compatissons à leur peine et leur souhaitons des jours meilleurs en 2013.

À vous tous, chers amis résidant à Poisson, je veux vous dire combien je suis heureux de présider, pour un temps, à la destinée de notre beau village. Avec l'aide de mes adjoints, des conseillères et conseillers municipaux, des employés communaux nous essayons de faire au mieux pour vous assurer le meilleur cadre de vie possible.
Ça n'est pas simple tous les jours de faire face aux multiples contraintes d'une administration de plus en plus tatillonne et aux dictas de quelques organismes dispensateurs de normes diverses et variées, nous devons faire avec... Mais nous devons aussi nous habituer à faire sans... les aides ou subventions que nous avions l'habitude d'obtenir pour mener à bien nos projets. Les robinets sont et resteront encore bien fermés.
Soyez assurés que votre Conseil Municipal et moi-même faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour continuer, malgré ces contraintes, à développer notre village, à moderniser ses infrastructures et surtout permettre que nous y vivions tous dans la plus grande harmonie. Tout cela dans la limite des moyens mis à notre disposition et sans exagérer la pression fiscale.

À l'heure de grands bouleversements sociétaux que veulent nous imposer quelques minorités avec l'aide de médias complaisants et de gouvernants en mal d'électeurs, je ne peux éluder les deux grandes questions d'actualité qui sont "le mariage pour tous" et ce qui lui est rattaché (adoption et procréation assistée) ainsi que le droit "de vote des étrangers".
Pour le premier je suis totalement contre, faisant partie de ceux qui pensent que l'on ne peut pas changer ainsi, pour faire plaisir à quelques lobbys, les bases mêmes de notre société. J'ai signé la pétition émanant d'une association des Maires de France s'opposant à ce projet de loi. Rien n'empêche aujourd'hui de faire évoluer le Pacs, qui est un acte administratif et juridique, pour donner aux couples homosexuels tous les droits et toutes les garanties qu'ils ont le droit d'obtenir.

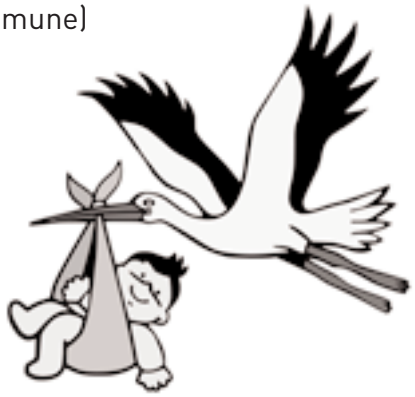
En ce qui concerne le droit de vote des étrangers, je pense que notre constitution sera suffisante pour apporter la réponse qui s'impose. Le vote en France, comme partout ailleurs dans le monde, doit être exclusivement réservé aux citoyens de notre pays. La nationalité française peut s'acquérir si l'on souhaite activement participer à la vie de son pays d'adoption.
À mon sens, seul un référendum, précédé d'un grand débat national, devrait permettre d'aboutir à une juste décision concernant ces dossiers qui dans tous les cas n'ont pas de caractère d'urgence. L'économie, la dette, l'emploi, la santé, l'éducation, la solidarité nationale sont les axes prioritaires auxquels nos gouvernants devraient s'atteler en priorité.

Je ne faillirais pas à la tradition, en vous présentant à toutes et à tous, habitants de Poisson, voisins et amis, mes vœux les plus sincères de santé, de joie et de réussite pour cette année nouvelle. Que 2013 vous apporte tout le bonheur possible.

Joël GUYOT de CAILA

ÉTAT CIVIL 2012

(Listé sur les registres de la commune)



Naissances

Inaya LONGIN, née le 10 avril 2012,
les parents sont domiciliés "Allée des Châteaux"

Maëlys Camille CHABAUDIE, née le 12 mai 2012,
les parents sont domiciliés "Allée des Châteaux"

Mariages

Réginald Noël CHARME et Caroline GUILLET, le 5 mai 2012

Richard DAUVERGNE et Ludivine MARTEYN, le 7 mai 2012

Tristan CHENAUD et Caroline Martine Michèle BOSSUT, le 21 juillet 2012

Julien Eric André MARLAUD et Amélie Anna DAUVERGNE, le 25 août 2012

Eric JEAN et Mariama BANGOURA, le 29 décembre 2012

Décès

Fernand Albert DUCARRE, 84 ans, décédé le 23 janvier 2012 à CHAROLLES

Roger Antoine COGNARD, 75 ans, décédé le 28 février 2012 à PARAY LE MONIAL

Claude Marie Antoine BODET, 81 ans, décédé le 18 avril 2012 à PARAY LE MONIAL

Josette MARINGUE épouse JAL, 76 ans, décédée le 7 mai 2012 à POISSON

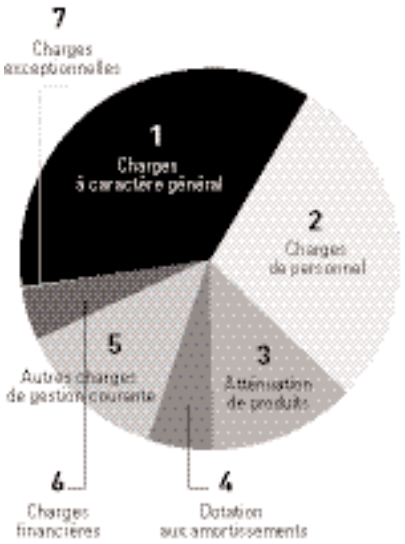
Pierre Louis Marie Alphonse MERLE, 88 ans, décédé le 14 août 2012 à PARAY LE MONIAL

Jean Claude MAIRET, 73 ans, décédé le 6 septembre 2012 à MACON.

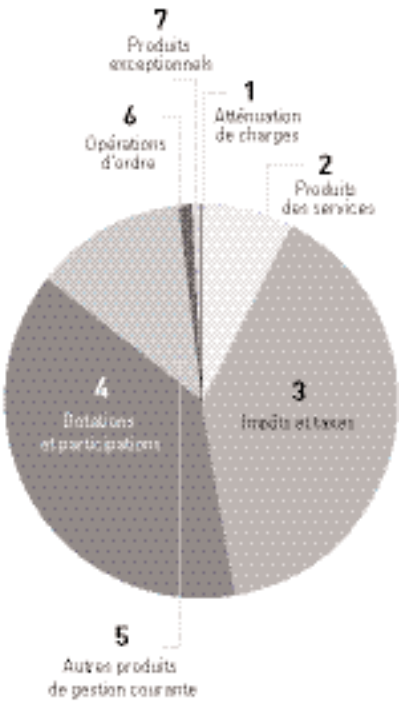
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Faire fonctionner la commune au quotidien

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2011	%
1 - Charges à caractère général *Eau, énergie, combustibles, fournitures d'entretien, administratives, scolaires, entretien terrains, bâtiments, voies, réseaux, autres biens mobiliers, primes assurances, abonnements, documentations, indemnité comptable, honoraires, fêtes et cérémonies, frais postaux, téléphone, gardiennage, impôts fonciers.*	100 483,83 €	36,09%
2 - Charges de personnel *Salaires, cotisations patronales, assurance personnel, médecine travail*	79 102,31 €	28,41%
3 - Atténuation de produits	34 889,00 €	12,53%
4 - Dotation aux amortissements (opérations d'ordre)	15 220,24 €	5,47%
5 - Autres charges de gestion courante *Indemnités des élus et cotisations retraite*	35 776,02 €	12,85%
6 - Charges financières *Intérêts des emprunts*	12 949,89 €	4,64%
7 - Charges exceptionnelles	21,00 €	0,01%
Total	278 442,29 €	100,00%



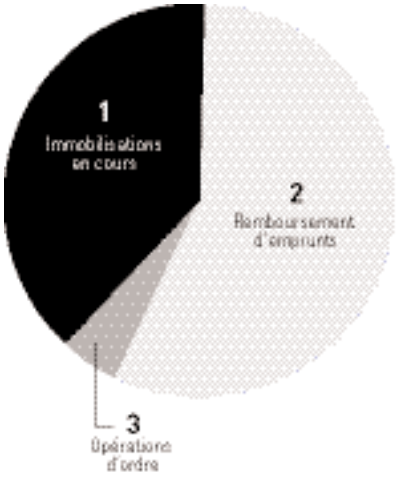
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2011	%
1 - Atténuation de charges	620,92 €	0,20%
2 - Produits des services *Concessions cimetière, redevances occupation domaine public, remboursements par autres redevables*	22 424,02 €	7,31%
3- Impôts et taxes *Contributions directes (TH,FB,FNB,TP) et taxe additionnelle*	122 560,67 €	39,94%
4 - Dotations et participations *Dotations : forfaitaire, solidarité rurale, élus locaux, participations État, Département et Région*	117 108,50 €	38,17%
5 - Autres produits de gestion courante *dont revenus des immeubles (locations logements et salle communale)*	38 940,84 €	12,69%
6 - Opérations d'ordre	3 050,24 €	1,00%
7 - Produits exceptionnels	2 125,15 €	0,69%
Total	306 830,34 €	100,00%



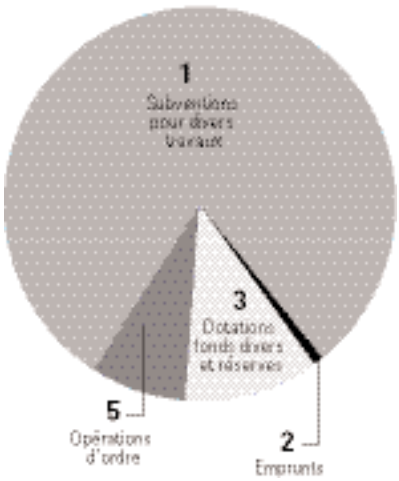
BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la commune

DÉPENSES INVESTISSEMENT	2011	%
1 - Immobilisations en cours - travaux sécurité : 2.05 % - réhabilitation bâtiment Mazille : 61,76 % - acquisition matériel : 2.77 % - bâtiments communaux : 2.24 % - aménagement place : 31,18 %	24 213,47 €	38,49%
2 - Remboursement d'emprunts	36 641,50 €	56,66%
3 - Produits exceptionnels	3 050,24 €	4,85%
Total	62 905,21 €	100,00%

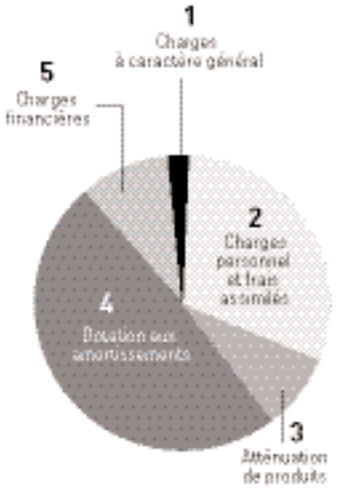


RECETTES INVESTISSEMENT	2011	%
1 - Subventions pour divers travaux	151 737,01 €	80,07%
2 - Emprunts	1 458,88 €	0,77%
3 - Dotations fonds divers et réserves	21 090,00 €	11,13%
4 - Dépôts et cautionnements	-	-
5 - Opérations d'ordre	15 220,24 €	8,03%
Total	189 506,13 €	100,00%



BUDGET D'ASSAINISSEMENT

DÉPENSES D'EXPLOITATION	Réalisations 2011	%
1 - Charges à caractère général	186,00 €	2,27 %
2 - Charges personnel et frais assimilés	2 500,00 €	30,56 %
3 - Atténuation de produits	681,00 €	8,33 %
4 - Dotation aux amortissements	4 004,00 €	48,95 %
5 - Charges financières	808,80 €	9,89 %
Total	8 179,80 €	100,00 %



RECETTES D'EXPLOITATION	2011	%
1 - Produits gestion courante (redev. Asst.)	10 797,58 €	83,83%
2 - Atténuation des charges		
3 - Opération d'ordre (amort. subv. d'équipt)	2 083,14 €	16,19%
Total	12 880,72 €	100,00%



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2011	%
1 - Opérations patrimoniales	-	-
2 - Opérations d'ordre	2 083,14 €	42,00%
3 - Emprunts, dettes assimilées	2 876,90 €	58,00%
Total	4 960,04 €	100,00%



RECETTES D'INVESTISSEMENT	2011	%
1 - Dotation, fonds divers, réserves	-	-
2 - Opérations patrimoniales	-	-
3 - Amortissement des immobilisations	4 004,00 €	100,00%
Total	4 004,00 €	100,00%



BÂTIMENTS

Quelques travaux d'amélioration ont été réalisés cette année dans les bâtiments suivants :

École :
Réfection complète du réseau électrique pour assurer le bon fonctionnement du réseau téléphonique et informatique (2778 € TTC).

Bâtiments de la mairie :
- Logement 1er étage,
- Remplacement du chauffe-eau électrique (713 € TTC),
- Installation de bavettes aluminium sur appuis de fenêtres, remplacement des mécanismes des volets roulants (1317 € TTC) et des vitrages des VELUX (1050 € TTC).

Salle communale :
Les travaux prévus en 2012 se réaliseront en 2013 (changement de la porte côté sud).

Logement de la Poste :
Réfection du mur de clôture intérieur par les employés communaux (635 € TTC de fourniture). Il reste un enduit à réaliser.

ENVIRONNEMENT

Après plusieurs années très actives en raison de l'aménagement de notre place entre l'église et la salle communale, nous avons passé 2012 dans le calme.

Les plantations effectuées au cours de ces dernières années trouvent leur complet épanouissement : les hortensias et arbustes près de l'église, les rosiers buissons sur la place ainsi que les arbres qui bordent celle-ci avec la route. Nous ne cherchons pas à faire davantage car tous ces massifs et parterres sont très consommateurs de temps pour l'entretien.

Notre préoccupation actuelle n'est pas de développer encore, mais de gérer et maintenir au mieux ce qui est en place à ce jour.

Depuis 2011, année au cours de laquelle nous avons obtenu par le Conseil Régional de Bourgogne le "prix de l'aménagement de l'espace rural", nous n'avons pas eu la visite des membres du jury départemental. En effet, celui-ci ne passe dorénavant dans les villages fleuris seulement une année sur deux par souci d'économie. Bien sûr ce n'est pas une raison pour nous de se relâcher et de ne pas faire aussi bien que les années où le jury nous rend visite.

Le fleurissement et son entretien sont avant tout réalisés pour notre village.

Merci à toutes les personnes qui, directement ou indirectement, contribuent à rendre notre bourg agréable, pour le plus grand plaisir de celles et ceux qui y vivent, mais aussi pour les gens de passage afin de susciter leur envie de revenir.

CIMETIÈRE - RAPPEL

La procédure de reprise de concessions perpétuelles (concessions payées par les familles) engagée en 2010 se terminera en juin 2013. Les héritiers des tombes ont le choix de les entretenir, ou bien éventuellement d'abandonner leur concession s'ils ne souhaitent pas la conserver. Les familles sont invitées à en informer la mairie dans les plus brefs délais.

Tarif des concessions au cimetière de Poisson

CONCESSIONS	TARIF
Concession cinquantenaire de 2,5 m²	**74,00 € le m²**
Concession trentenaire de 2,5 m²	**45,00 € le m²**
Concession au columbarium (case)	**536,00 € pour 20 ans**
Concession "cavurnes" + tombale fournie	**950,00 € pour 20 ans**
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	**Forfait de 54 €**

VOIRIE

Voirie intercommunale

Concernant l'année 2012 le financement de la Communauté de Communes était de 27 509 € HT pour les travaux d'entretien ou de création de voirie. Suite à la décision de la commission communale, ceux-ci ont été réalisés sur les voies répertoriées ci-après :

- *VC n° 18 de Busseuil (Calvaire à entrée maison Beausoleil) :* revêtement mono couche,

- *VC n° 26 de la Route de Sermaize à Busseuil (Maison Pacaud à Maison Bonin)* : enrobé + monocouche,

- *VC n° 15 et 16 de Busseuil (Calvaire à D 10 + antenne maison Dupont) :* prévus cette année, les travaux n'ont pu se réaliser en raison de la pose de nouvelles canalisations d'eau rendues nécessaires suite à l'installation d'un surpresseur. L'enduit monocouche est repoussé en 2013.



Quelques dégâts dus au gel et dégel du mois de février ont été constatés par la commission, réunie au printemps. Toutefois, les dommages les plus importants ont été causés par les orages et tempêtes de cet été. Il a fallu faire appel à "Gérald" employé de la CUMA pour intervenir avec le tractopelle et consolider au mieux les chemins. Bien sûr, nous poursuivons comme tous les ans le curage des fossés. Pour cette année, ceux de "Tolcy", "Sermaize", "Bois Cheval", "Les Ecuelets" et "La Brosse Carrée" ont été entretenus.

La fourniture de grès s'élève à 5300 € TTC, montant inférieur aux années précédentes. Nous constatons une meilleure répartition du matériau ; poursuivons dans ce sens.

Parking de la mairie

Réalisé il y a une vingtaine d'années, la commission de la voirie a proposé au Conseil Municipal de procéder à la réfection de son revêtement qui avait besoin d'un rafraîchissement. Un enrobé à chaud a été coulé en octobre par l'entreprise THIVENT qui devra effectuer un certain nombre de reprises après la période hivernale. La matérialisation du stationnement est donc repoussée. Deux places "handicapés" seront aménagées (l'une existait déjà contre l'église ; l'autre sera matérialisée contre l'arrêt de bus au plus près des commerces). La configuration du terrain ne permet pas de réserver une place "handicapé" sur le parking devant l'Hôtel Restaurant au plus proche de la boulangerie, en raison de la pente naturelle trop importante.

Réfection de la couche de roulement entre la Poste et l'École

Le département a procédé à la réfection de la couche de roulement pour un montant estimé de 6 800 € HT. La participation de la commune s'élève à 20 %, soit 1360 €. Comme indiqué dans l'édition 2012, l'exécution de ces travaux a permis d'envisager les travaux de sécurité qui seront réalisés en 2013.

Gérard CHENAUD,
Jean-Pierre LABARGE,
Jean-Paul BRIVET,
Michelle BONNOT,
responsables des Commissions,
ainsi que leurs membres,
vous adressent leurs vœux
de bonne et heureuse année 2013.

PRÉVISIONS 2012

BÂTIMENTS

Poste : Enduit du mur de clôture intérieur. Remplacement et entretien des menuiseries.

Salle communale : Il est envisagé de procéder au remplacement des portes "issue de secours" côtés sud et ouest et d'autres menus travaux d'entretien.

Mairie :
- Installation de bavettes aluminium sur appuis de fenêtres.
- Réfection intérieure du secrétariat et de la salle du Conseil suscitent une réflexion concernant un projet de réaménagement. Un plan sommaire a été fourni et sera étudié.
- Travaux de peinture seront engagés dans tous les bâtiments communaux (volets salle communale, logement école, portes église et sacristie)

VOIRIE - RÉSEAUX

Entretien des chemins : les travaux 2013 seront fonction des crédits budgétaires attribués pour l'entretien des voies communales dont la compétence est confiée à la Communauté de Communes. Mais d'ores et déjà, seront effectués :
- le revêtement initialement programmé en 2012 sur les voies communales n° 15 et 16 (Busseuil)
- l'apport de remblai et la réfection de fossés sur la "Rue des Singes" (chemin reliant Martigny à la Route de Sermaize).

Pour le complément de travaux, la commission de la voirie prendra son bâton de pèlerin dès la fin de l'hiver.
Afin de l'aider dans sa tâche, n'hésitez pas à contacter un de ses représentants ou bien la mairie pour signaler tout problème dans tel ou tel quartier (aqueduc bouché, trous en formation, dégradations importantes, etc...). S'il s'agit de la voirie communale, la commission interviendra et s'il s'agit de la voirie départementale, la mairie avertira le service gestionnaire.
Merci à tous les membres de cette commission et aux employés communaux pour leur dévouement.

Ralentisseurs au bourg
Un projet en gestation depuis plusieurs années va aboutir en 2013. Vous l'avez compris, il s'agit des ralentisseurs. L'objectif est de faire diminuer la vitesse des véhicules de façon à sécuriser le centre-bourg. Après avoir obtenu l'aval du STA (Service Territorial d'Aménagement du Charolais-Brionnais sis à Charolles – ex-DRI), les travaux débuteront au printemps pour un montant de 18000 € HT. Ils sont subventionnés à hauteur de 70% grâce au produit des amendes de police et à une aide exceptionnelle provenant de la Réserve Parlementaire.
Un passage piéton sera marqué au sol sur chaque ralentisseur et identifié par des panneaux.
Les détracteurs diront que cet investissement était inutile et onéreux mais, vous qui passez tous les jours en véhicule au bourg de Poisson, dites-vous qu'il est préférable de perdre 30 secondes plutôt que d'être responsable à vie d'un accident.

Alors, maintenant, il nous reste à tous à LEVER LE PIED ! Merci.

ENVIRONNEMENT

Nous envisageons l'acquisition d'autres panneaux "Village Fleuri" afin de les installer côté Charolles, St-Christophe et St-Yan.

FINANCES

Comme nous l'avions précisé en janvier 2012, nos investissements restent modérés en raison des lourds travaux engagés les années précédentes. Ces investissements commencent à porter leurs fruits puisque les revenus de nos immeubles nous permettent, entre autre, de rembourser les emprunts qui leur sont affectés. Certains achats restent cependant souhaitables pour le bon fonctionnement de notre commune et le maintien de son cadre de vie. Nos dépenses réelles de fonctionnement (charges à caractère général) ont légèrement diminué. L'effort fiscal demandé aux administrés conjugué à la bonne maîtrise du budget nous ont permis de dégager un résultat correct même si celui-ci demeure en dessous de la moyenne départementale.

POISSON fait partie, de l'arrondissement de Charolles, du canton de Paray-le-Monial (71600) et de la Communauté de Communes de Paray-le-Monial depuis 1997.

- **Superficie :** 3548 ha dont 720 ha de bois
- **Altitude :** de 366 m à Busseuil, 290 m à la Mairie et 250 m à Moulin l'Arconce
- **Latitude :** 46.3849060 / **Longitude :** 4.1280480
- **Population :** 619 habitants au 01/01/2013
- **Nombre d'habitations :** 276 dont 14 résidences secondaires
- **Nombre d'exploitations agricoles :** 17

VIE ÉCONOMIQUE

Commerces

- Boulangerie-Épicerie : *Ebtisam et Christian COGNARD*
- Hôtel-Restaurant-Bar : *Myriam et Pascal CHALAMET*
- Saveurs de Saison : *Chantal et Daniel PAQUERIAUD*

Professions libérales

- Cabinet d'infirmières : *Mmes C. BRIVET, C. JUNIER, D. PLURIEL*

Artisans

- Agence de publicité N.G.A. : *M. GUYOT de CAILA*
- Charpente SARL : *J-P. LABARGE*
- Commerce de détail non alimentaire : *G. MARTIN*
- Entreprise de TP, terrassement : *J-Cl. BASSET, Ch. BOULOGNE*
- Exploit. forestière, paysagiste : *M. BLANCHON, E. LEVITE, D. COGNARD*
- Horticulture : *Ets SOLEYMIEUX*
- Maçonnerie : *J. GUERZEDER, DBNR*
- Maintenance Industrielle : *Ch. PORNIN*
- Mécanique agricole et location matériel : *M. BACCAUD*
- Menuiserie : *J-F. POLETTE*
- Poterie : *«Ch'tite Sé», C. WALTERS*
- Tapissier matelassier : *T. LAFOND*

Services

- Chambres d'hôtes *M. et P. MATHIEU, R. et J-P BOUCHOT; Château de Martigny*
- «Cocooning» *Françoise CHAMARAUD*
- CUMA L'Arconce (Coopérative d'utilisation du Matériel Agricole)
- «Lulu Chasseur de guêpes» *J-Cl. PARIZE*
- Secrétariat et traduction *R. ALLOIN*
- Assistantes maternelles : *liste en mairie*

STRUCTURES COMMUNALES

La commune dispose des structures suivantes :

- Mairie
- Église et cimetière
- École (maternelle, CP, CE, CM), garderie péri-scolaire
- Transport scolaire
- Salle polyvalente
- Bibliothèque municipale
- Terrains de sport du Grand Bois : Football, tennis
- Place aménagée avec terrain multisports et jeux pour enfants

LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune possède des logements locatifs dont elle a donné mandat de gestion au SIRES (Service Immobilier Rural et Social de Charnay les Mâcon). Trois d'entre eux sont des logements sociaux de type T2. Les 5 autres sont de type T3, T4, T5 et T6. Tous sont situés au bourg.

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Associations	Nom du Président	Adresse
Comité des fêtes	Mathieu GUYOT de CAILA	Busseuil - POISSON
Association éducative	Jean-Claude BASSET	Les Ferrières - POISSON
Comité gestion restaurant scolaire	Aurélie PLANCHON	Les Beuresses - POISSON
Association sportive (ESPAC)	Michel JONDET	1 rue Gal Leclerc - CHAROLLES
Amicale pour le don de sang bénévole	Roland COGNARD	La Bruyère - POISSON
Club du 3e âge	Claude AUDUC	La Leurre - POISSON
Perche brionnaise (3 communes)	Georges MAMESSIER	Le Bourg - ST DIDIER EN BRIONNAIS
Société de chasse communale	Henri DUCAROUGE	PARAY-LE-MONIAL
Comité de protection de l'environnement	Patrick DUCZMAN	Sermaize du Haut - POISSON
Association intercommunale de musique	Joël GUYOT de CAILA	Les Loges - POISSON

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Pour améliorer votre tranquillité et prolonger l'action des forces de l'ordre, nous nous permettons de vous adresser quelques conseils.

- **Attention aux issues,** le temps est le principal ennemi du cambrioleur, veillez à la fermeture des portes et fenêtres, sans oublier le garage. N'hésitez pas à renforcer votre porte d'entrée avec des serrures supplémentaires. Fermez à double tour même pour une absence très courte.

- **Attention à vos clefs,** en votre absence, ne laissez jamais vos clefs dans des endroits accessibles (sous le paillasson, dans un pot de fleurs, dans la boîte aux lettres...). Ne marquez pas vos trousseaux de vos nom et adresse.



- **Attention à ce qui attire les voleurs,** ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent, bijoux et valeurs même dans des cachettes que vous estimez introuvables. Répertoriez et photographiez vos objets de valeur, l'identification des objets est souvent la clé de l'interpellation des malfaiteurs.

- **Attention aux visiteurs inconnus,** méfiez-vous des démarcheurs, quémandeurs, pseudo-agents de l'état ou d'entreprises de service, ils sont peut-être en repérage. En cas de doute, ne laissez pas entrer et demandez-leur une carte professionnelle, en cas d'insistance de leur part, appelez un voisin ou le Maire.



- **«Opération tranquillité vacances»,** lors de vos absences pour un week-end ou plus, venez le déclarer à votre brigade de Paray le Monial et remplir l'imprimé «Opération tranquillité vacances». Ce dernier nous permettra de prêter une attention plus particulière à votre habitation et à vous joindre en cas de problème. Cet imprimé peut également servir afin de signaler des personnes âgées vivant seules dans des endroits reculés.

La sécurité publique est la préoccupation de tous, la gendarmerie est en permanence à votre écoute n'hésitez pas à nous contacter au **03 85 81 14 44** aux heures d'ouverture ou le **17** en urgence jour et nuit.

Dans votre intérêt et celui de vos voisins, n'hésitez pas à signaler à la gendarmerie tous les comportements qui vous paraissent anormaux ou suspects. Un renseignement anodin peut constituer une aide précieuse pour les enquêteurs (signalements d'individus, marque, couleur, immatriculation des véhicules...).

Gendarmerie nationale

Gendarmerie nationale
9 rue des charmes – Paray le Monial

Notre terrain d'activité s'étend sur les communes de Hautefond, L'Hôpital le Mercier, Nochize, Paray le Monial, Poisson, Saint Léger Lès Paray, Saint Yan, Varenne Saint Germain, Versaugues, Vitry en Charollais et Volesvres.

Pour améliorer notre rôle de service de proximité auprès des communes éloignées de Saint Yan, nous préparons l'ouverture d'une permanence à Paray le Monial.

Pour soutenir cette activité, notre Association recherche des bénévoles pour compléter l'équipe en place.

Ceux-ci ont en charge les relations avec les bénéficiaires et certaines tâches administratives en complément de l'activité de la salariée administrative.

Si vous (ou l'une de vos connaissances) avez quelques heures à donner par semaine ou par mois et si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre de ces tâches, n'hésitez pas à contacter le bureau de l'Association ou l'un des bénévoles actuels.

ADMR
la référence du service à la personne



L'ADMR EST À VOTRE SERVICE

› **Pour la vie quotidienne :** ménage, repassage, préparation et aide à la prise de repas, aides aux personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades transport accompagné, téléalarme avec FILIEN.

› **La garde d'enfant à domicile** permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde, etc. tout en respectant le rythme de l'enfant.

Pour tous ces services vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CRAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF, PAJE...). Les bénévoles de l'ADMR vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.

Pour tous vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous aiderons à mettre en place la meilleure aide possible même dans l'urgence en cas d'hospitalisation.

› **TÉLÉASSISTANCE** : l'appareil est mis en place par un bénévole de l'association (possibilité de prise en charge par l'APA, Mutuelle). En cas de problèmes (chute, malaise,...), une simple pression sur le bracelet montre ou le médaillon, et un professionnel est à votre écoute. C'est une sécurité. La technologie évolue et de nouveaux appareils peuvent vous être proposés. Pour tous renseignements, appelez au bureau.

RÉALISATIONS LOCALES

La vente des rosiers, le déjeuner dansant, la soirée *pot au feu/beaujolais* nouveau contribuent au bon fonctionnement de l'association. Nous remercions tous ceux qui participent à ces manifestations

Le Bureau de l'ADMR

Correspondant ADMR sur votre commune : Mme BONIN Jacqueline tél. n° 03 85 81 13 46

ÉCOLE DE POISSON



L'école de Poisson compte 60 élèves (5 PS, 2 MS, 7 GS, 9 CP, 15 CE1, 3 CE2, 8 CM1, 11 CM2) répartis en trois classes, suite à la fermeture de la quatrième classe. Mme Klein a en charge la classe de maternelle aidée de Mme Julien, ATSEM. Elle est remplacée par Mme Schlumberger chaque jeudi. Mme Bourgeon, Directrice de l'école, travaille avec les CP/CE1. Elle est remplacée par Mme Schlumberger chaque lundi afin d'assurer ses tâches de direction. Mme Château enseigne aux CE2/CM1/CM2.

BILAN PROJETS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2011/2012

Fête de l'école : elle s'est déroulée le 23 Juin 2012. Le thème choisi était « À la conquête de l'espace ». Les enfants ont proposé un beau spectacle. Ensuite, les parents d'élèves ont offert une kermesse très appréciée. Puis, les repas ont remporté un vif succès sous un très beau soleil. Le restaurant scolaire et l'AEP sont remerciés pour le bon déroulement de la fête.

Voyage scolaire : cette année, les enfants ont découvert le planétarium de Vaulx-en-Velin avec découverte des planètes du système solaire... Les petits ont également eu l'opportunité de découvrir les activités « tennis » et « course d'orientation » au Parc Miribel Jonage. Ce fut pour tous une belle journée ensoleillée.

LES PROJETS 2012/2013

Spectacle de magie : Jeudi 13 Septembre, les Aînés ont invité un magicien et ont voulu en faire profiter les élèves de l'école. Grâce à eux, les enfants ont vécu un moment de rêve magique. Le club en est vivement remercié.

Lutte/jeux d'opposition : les classes de maternelle et de CE2/CM1/CM2 bénéficient chacune de 10 séances de lutte avec un intervenant agréé : Salah Yacoubi.

Séjour scolaire : cette année, Mme Château emmènera ses élèves en classe découverte au mois de mars sur le thème du « Moyen-âge » à Bully. Il s'agira d'un voyage de 3 jours / 2 nuits pour les 22 élèves de CE2/CM1/CM2. Cette sortie aura lieu les 13,14 et 15 mars avec

les élèves de CM2 de Mme Guinet (qui était enseignante à Poisson avant la fermeture) de Vitry-en-Charollais.

Bibliothèque : les enfants de l'école se rendent régulièrement à la bibliothèque communale afin d'y emprunter des livres.

Marché de Noël : à l'occasion des illuminations de Poisson du 8 décembre, les enfants de l'école ont confectionné des petits objets qui sont mis en vente au profit de la coopérative scolaire qui aide à financer les sorties et autres animations.

Repas de Noël : il est offert par le restaurant scolaire à tous les enfants de l'école. Il s'est déroulé le vendredi 21 décembre 2012. Les élèves, après avoir dégusté le succulent repas préparé par Mme Bodet, ont reçu le Père-Noël de l'AEP qui a apporté un sachet de friandises à chacun ainsi qu'un « cadeau de classe ».

Sortie au cinéma : lors de la dernière semaine avant les vacances de Noël, les élèves de toute l'école ont vu un film au cinéma de Charolles : «Le chien du Tibet »

Blog / correspondants : dans le cadre du projet d'école, les élèves travailleront sur un espace numérique de travail. À travers cet espace, les élèves pourront communiquer avec des correspondants. Les élèves de CP/CE1 communiqueront avec les élèves d'Anzy-le-Duc et de Saint-Yan. Les enfants de CE2/CM1/CM2 deviendront les correspondants des élèves de CM2 de Vitry-en-Charollais dans le but de faire connaissance avant la classe découverte.
Les enseignantes ont également créé un blog qui permet aux parents de suivre la vie de l'école. Cet outil permet aux enfants de se familiariser avec l'outil informatique dans un lieu sécurisé.

Piscine : chaque enfant de GS à CM2 bénéficie de 10 séances à la piscine municipale de Paray le Monial, encadré par les enseignantes et les maîtres-nageurs.

EPS dans la salle communale : la municipalité met à disposition la salle communale pour des séances d'EPS les jeudis d'hiver (sauf lorsque le club des Aînés se réunit).

Fête de l'école : elle aura lieu le samedi 29 juin 2013.

Goûter de fin d'année : il sera offert par la coopérative scolaire avec présence des élèves, des enseignantes et du personnel de l'école le vendredi 5 juillet 2013.

Toutes ces manifestations sont rendues possibles grâce à l'aide de nombreuses « bonnes volontés » que nous pouvons remercier : la municipalité, les membres de l'AEP, le Comité de gestion du restaurant scolaire, le personnel de l'école, les enseignantes, les parents-bénévoles, les bénévoles de la bibliothèque, les membres du Comité des fêtes et les membres du club des Aînés...



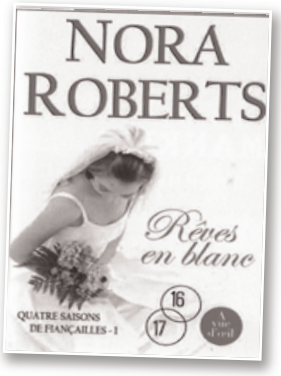
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Votre bibliothèque est un service du village qui figure au budget annuel de la commune. Elle constitue et propose gratuitement au public des collections destinées à la culture, aux loisirs, à l'éducation et à l'information.
Pour ce bulletin pas de grand discours, mais pour vous un moment de détente cérébrale. Au travers de ce petit texte un peu loufoque je vous propose de retrouver 15 noms d'auteurs qui se cachent sous forme d'anagrammes. À vous : ***"Sur ces côtes bretonnes vivent deux sumos, un prêtre et un maestro, dans un petit navire surnommé Corallien. Un aiglon orne la voile de leur habitacle. Le soir à la lueur des bougeoirs, le maestro de la bande joue un air suave de guitare. Pendant ce temps les deux sumos écoutent, en ramant de toute leur force, la prière de leur ami prêtre. Ce dernier bariole, en priant, des feuilles de papier qu'il transforme en chapeaux, pour coiffer la tête des siens... "***
Si vous avez quelques difficultés, venez nous retrouver à la bibliothèque nous pourrons vous aider et peut être par la même occasion vous faire découvrir les lieux.
Bonne année 2013 à vous tous !

L'équipe de la bibliothèque







Romans Adultes

- **Une vie en rouge et bleu**
  Jean Anglade
- **N'ayez pas peur, nous sommes là**
  Janine Boissard
- **Minusman.net**
  Nathalie
- **Dans les pas d'Ariane**
  Françoise Bourdin
- **Quand reviendras-tu ?**
  Mary Higgins Clark
- **Avant la tempête**
  Diane Chamberlain
- **Faute de preuves**
  Coben
- **Diderot, le génie débraillé**
  Sophie Chauveau
- **Les hirondelles de Kaboul ; L'équation Africaine**
  Yasmina Khadra
- **L'enfant allemand**
  Camilla Läckberg
- **L'enfant de personne**
  Charlotte Link
- **Le Fifre**
  Eduardo Manet
- **Quatre saisons de fiançailles : en blanc, bleu, rose**
  Nora Roberts

Docs Adultes

- **Le discours d'un roi**
  Mark Logue

Romans Jeunes

- **Livre à toucher Animaux de la ferme, de la jungle et de la savane**
- **Contes des très grandes plaines** J François Chabas
- **Les fables de la Fontaine Quatre soeurs**
  Malika Ferdjoukh
- **Fées du monde**
  Sandrina Gestin









Romans Jeunes

- **Victor et les amulettes**
  Marie-Ange Giudicelli
- **Le vampire du CDI**
  Susie Morgensten
- **Le grand livre des Bolkodaz**
  Fabienne Mounier
- **L'assassin est au collège**
  Murail Marie-Aude
- **Les pêcheurs intrépides du Congo**
  Dominique Mwankumi
- **Le club des inadaptés**
  Martin Page
- **Drôle de z'animaux**
  Aude Sarrazin
- **Le mariage de Simon**
  Anaïs Vaugelade

Docs Jeunes

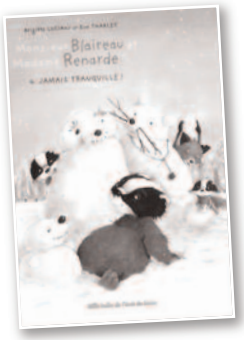
- **Les peuples du monde**
  Mon petit manuel de créations
- **La cuisine**
- **Dico des grandes découvertes**
- **Voir la terre, l'histoire, les sciences, les animaux**
- **Maux d'ados**
- **Enfants d'ailleurs : Joao, Flavia et Marcos**
- **Grande encyclopédie fleurus de la mer**
- **La danse racontée aux enfants**
- **Le tennis raconté aux enfants**

Bandes Dessinées

- **Le temple du soleil**
  Le crabe aux pinces d'or
  Tintin et les Picaros
  Vol 714 pour Sydney
  Le secret de la Licorne
  Collection Tintin : Hergé
- **Contes et légendes du Moyen-Âge**
- **Oedipe, l'enfant trouvé**
  Yvan Pommaux
- **Néantherdal le cristal de chasse** - Roudier
- **Quatre soeurs**
  Malika Ferdjoukh
- **L'histoire de France**
  Dominique Joly









Horaires : Mar **11 h-12 h /** Mer **10 h 30-12 h /** 2e jeudi du mois **13 h 30-14 h /** Sam **10 h-12 h**
Tél. 03 85 81 56 07 et 09 61 33 63 12 / **Mail.** bibliotheque.poisson@g.mail.com

COMITÉ DES FÊTES



Un grand merci ! Tous les membres du comité des fêtes se joignent à moi pour vous remercier, vous, acteurs bienheureux de notre fête du village « nouvelle formule » qui, malgré une pluie ininterrompue de 16 heures à 23 heures, avez bravé la météo peu encourageante...
La journée de ce 28 juillet fut pleine d'émotions, la motivation de chacun a permis à tous de passer une très très bonne soirée.
Vivement l'été prochain pour une édition qui sera de toute façon placée sous un ciel plus clément ! Difficile d'imaginer pire !

EN BREF

La soirée jeux de février organisée conjointement avec nos amis Donneurs de Sang a encore répondu aux attentes des nombreux joueurs venus passer un moment de détente convivial... Les nombreux gâteaux ainsi que les gaufres servis contribuent à cette soirée « comme à la maison ».

La randonnée pédestre du lundi de Pentecôte continue de ravir nos visiteurs, l'implication des associations du village suivantes : l'Association Éducative, le Restaurant Scolaire, l'Amicale des Donneurs de Sang, le Club des Aînés et l'Entente Sportive, est la clef de la réussite de cette manifestation incontournable depuis plus de 35 ans.
Les illuminations du 8 décembre restent un moment très apprécié de tous dans la vie du village. Cette année de nouveaux personnages sont venus rejoindre nos habitants contés : Peter Pan accompagné de sa fée Clochette et du redoutable Capitaine Crochet. La patience, la dextérité et la motivation des créateurs sont à saluer une nouvelle fois. Reste à complimenter également notre metteuse en scène Nicole qui ne néglige aucun détail...

L'école du village avait dressé son marché, l'occasion pour les enfants - et surtout pour les maîtresses – de vendre les petites fabrications des bambins. Encore une action bénévole qui est loin d'être anodine !

N'oublions pas de reconnaître la forte implication de nos deux commerces du bourg : les familles Cognard et Chalamet qui respectivement offrent à tous les participants brioches et vin chaud.

Vous trouverez à la fin de ce bulletin, le calendrier des fêtes pour l'année 2013.

Bonne année à toutes et à tous.

Mathieu GUYOT de CAILA,
Président

Le **deuxième jeudi de chaque mois,** au tout début de l'après-midi, une grande animation règne devant la salle des fêtes. Une quarantaine d'adhérents du club qui en compte presque 70, se retrouvent ce jour-là.
Ils viennent échanger des nouvelles, **retrouver** des amis, **se distraire, passer** un agréable moment dans la bonne humeur. Joueurs et joueuses s'installent à leur place habituelle pour disputer des parties de cartes, rummikub, scrabble...
Gâteaux secs et boissons disposés sur les tables sont à disposition. Les anniversaires du mois et ceux, remarquables, des mariages sont fêtés : noces de palissandre pour un couple, en 2012 ! Brioche et café ou tisane terminent l'après-midi.

Sorties, repas et autres animations accompagnent ce rituel, tout au cours de l'année.

› **Le concours de manille** de février a réuni 110 doublettes et celui d'août 132. Un record ! Les prochains concours auront lieu mardi 26 février et mardi 27 août 2013.

› **Mercredi 9 mai** une petite moitié des membres du club a découvert le musée AGRIVAP à Ambert et admiré les gorges de la Dore au cours d'une escapade en autorail.

› **Jeudi 13 septembre**, le club a célébré ses 35 ans d'existence. Chacun a eu une pensée particulière pour Pierre Merle, président honoraire récemment décédé. Quasiment tous les adhérents se sont retrouvés à la salle des fêtes, dans une ambiance chaleureuse. Un excellent repas, des chants, des airs d'accordéons et de vielle, des photos, ont agrémenté cette journée.

› **Une sortie pique-nique,** accompagnée de jeux de pétanque ou de balades, au moulin de Lugny les Charolles, a été très appréciée.

Certains membres du club ont déjoué les pièges orthographiques de la dictée cantonale à Poisson puis d'arrondissement à Lugny les Charolles organisée par la Fédération départementale des Aînés Ruraux. **D'autres ont révisé le code de la route** en assistant aux cinq séances de "conduite séniors".

Depuis mi-octobre un petit groupe se réunit chaque vendredi après-midi et s'aventure à marcher sur les chemins de la commune. En plus des activités traditionnelles du deuxième jeudi, et à des dates différentes, des animations supplémentaires se mettent en place. Et là, toutes les suggestions sont bienvenues, y compris de la part... de futurs adhérents. Alors, n'hésitez pas!

Que 2013 soit une très, très bonne année pour tous !

Claude AUDUC,
Président



AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE

Nous avons effectué trois collectes de sang, le 23 décembre 2011 avec 38 prélèvements, le 5 mars 2012 avec 39 prélèvements et le 3 août 2012 avec 30 prélèvements, soit un total de 107 dons, petite baisse par rapport à 2011, mais toujours très satisfaisante pour notre petite commune de 600 habitants.

Pour cette nouvelle année, nous venons encore vous solliciter, surtout vous les jeunes pleins de santé, donner une ou deux fois par an, cela serait très bien, pensez que votre geste peut soigner ou sauver des vies.

Le centre EFS de Chalon sur Saône a toujours besoin de poches de sang ou de plasma, les chimiothérapies sont de plus en plus nombreuses.
Merci d'avance pour votre participation.

NOS MANIFESTATIONS

Décembre 2011 : nous avons distribué 57 colis aux anciens de plus de 75 ans de notre commune.
Février 2012 : soirée veillée avec le comité des fêtes.
Avril 2012 : notre tombola et loto gourmand, qui ont connu un grand succès, sont nos seules



ressources. Merci encore à tous les participants.
Assemblée générale le 15 septembre 2012 : pas de changement dans notre bureau, nous sommes 42 amicalistes et nous avons eu une grande pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année.

PRÉVISIONS DONS 2013 :
5 MARS, 29 JUILLET ET 23 DÉCEMBRE

Les amicalistes se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs voeux de santé et bonheur pour cette année 2013.

Roland COGNARD,
Président

Notez



2 FÉVRIER
Veillée jeux

MARDI 5 MARS
Don du sang

14 AVRIL
Loto

LUNDI 29 JUILLET
Don du sang

14 SEPTEMBRE
AG amicale sang

LUNDI 23 DÉCEMBRE
Don de sang

LA PERCHE BRIONNAISE

Nous sommes très heureux au début de cette nouvelle année de venir présenter nos vœux aux habitants de Poisson.



Au cours de l'année 2012, nous avons déversé 120 kg de truites, 100 kg de brochets, 50 kg de sandres et 150 kg de gardons dans l'Arconce. Nos ventes de cartes de pêche ont augmenté de 17 % en 2012, ce qui nous permettra de continuer notre effort d'empoissonnement en 2013.

Plusieurs nouveaux baux ont été signés par des propriétaires essentiellement sur l'Arconce. Sur les 27 700 km de rivière, 4 900 km se situent sur notre commune. À ce propos, des pancartes appelant au respect de la nature et de l'environnement ont été posées sur les barrières des prés pour lesquels ces baux ont été contractés.

Extrait du guide de la pêche 2012 sur la rivière qui serpente à travers les prairies de notre commune :

"...Très intéressante pour le carnassier, l'Arconce ainsi que ses nombreuses fosses renferment de belles populations de brochets de taille moyenne (55 à 70 cm) avec parfois la surprise d'un poisson de près du mètre ; idem pour les perches, très nombreuses. De plus, de beaux sandres sont présents en aval, à proximité de la Loire. Très riche en goujons, chevesnes, barbeaux, l'Arconce renferme également beaucoup de gardons et de brèmes. La pêche à la carpe se pratique surtout en aval de St-Didier-en-Brionnais où de beaux sujets sont régulièrement capturés..."

Je souhaite au nom de l'ensemble du bureau une bonne année de pêche 2013 à tous les adhérents.

Michel CHARVON,
Secrétaire

SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'année 2012 se termine mais la saison de chasse est à mi-chemin, puisqu'elle débute en septembre pour se terminer fin février.

L'Association SCCP comprend une vingtaine de chasseurs qui se mobilisent pour maintenir ses activités.

Chacun avec ses moyens et le temps disponible essaie de préserver de bonnes relations avec les habitants du village. Notre équipe de chasseurs se renouvelle et des jeunes ont passé avec succès l'examen de chasse devenu obligatoire pour exercer cette activité.

Le gibier se maintient tant bien que mal mais n'est pas très important en dehors des lâchers que nous réalisons (faisans, perdreaux). Nous surveillons les prédateurs (renards, martres, fouines) et tenons à remercier ceux qui ont donné de leur temps pour s'en occuper.

Les sangliers, chevreuils sont en augmentation sur notre territoire et le début de notre saison semble le prouver ; ce qui nous encourage à participer aux chasses organisées avec les autres sociétés dans les 5 communes de notre groupement de chasse (GIC).



À chacune et chacun des habitants nous souhaitons une bonne et heureuse année 2013 ainsi qu'aux différentes associations qui animent le village.

Bonne année à tous !

Henri DUCAROUGE,
Président

E S P A C - ENTENTE SPORTIVE DU PAYS CHAROLAIS



Une année 2012 sans bouleversement. En fin de saison footballistique, mai 2012, notre équipe B accède à la 2e division du pays minier. Pour l'équipe A maintien au niveau supérieur en 1re division.
Reprise du championnat en septembre avec un début difficile pour la B mais qui se ressaisit cette fin d'année, l'équipe A est classée en milieu de tableau.
Le club compte 120 licenciés, une équipe dans chaque catégorie, seuls les U18 sont en entente avec un club voisin : St Yan.
Il y a toujours une équipe loisir qui rencontre d'autres clubs pour des matchs amicaux sans compétition. Nous avons besoin de recrues pour cette catégorie car les articulations commencent à faiblir pour certains...

Je profite de ce bulletin pour lancer un appel aux généreux donateurs qui aimeraient offrir un ballon de match ou un lot pour le loto (13 janvier).
Les matchs retour de nos équipes se dérouleront à Poisson comme tous les ans. Alors venez encourager ceux qui portent les couleurs de l'ESPAC.

Notre « emploi tremplin » est arrivé au terme de son contrat. Dès janvier nous allons embaucher un « emploi avenir » pour encadrer les jeunes, les former à la technique de ce sport. Les mercredis après-midi, 60 jeunes se retrouvent au stade à Charolles pour les entraînements (des U5 aux U18).

Si vous voulez connaître un peu plus l'association ESPAC n'hésitez pas à contacter un membre du bureau ou un dirigeant.

BUREAU
Président : **Michel JONDET**
Vice président : **Philippe GILBERT**
Trésorier : **Philippe LIODENOT**
Secrétaire : **Isabelle BRIVET**

Pour conclure ces propos je vous présente mes vœux les plus chaleureux.

Sportivement.

Michel JONDET,
Président

HIER

C'est à l'automne 1983 à l'école de Poisson que Michel Vinauger dit au jeune intervenant qui donnait des cours de musique dans sa classe : *« et si cette année on faisait une chorale »* Bernard Renaux prit la balle au bond et neuf mois plus tard (le temps d'une gestation) une quinzaine d'habitants du village se retrouvait, sous sa direction, pour une première répétition.







Les statuts de la nouvelle association ont été déposés en octobre 1985. Les années ont passé, le nombre de choristes n'a cessé de croître en provenance de nombreux villages du charolais brionnais, le ***«Chœur du Val d'Arconce »*** allait rayonner sur notre belle région, faisant résonner de leurs voix les voûtes des très nombreuses églises romanes. Plus de 170 concerts à ce jour avec en point d'orgue le maintenant célèbre festival d'art choral ***« l'Avril de Poisson »*** créé conjointement par notre association et l'association éducative pour la première fois en 1986. Durant toutes ces années la présidence a été assurée par Monsieur André Mamessier, Maire de Saint Didier en Brionnais.

AUJOURD'HUI

Placée sous la présidence de Joël Guyot de Caila, l'association a gardé sa vocation première initier les enfants à la musique et permettre à de nombreux jeunes et adultes de prendre des cours d'instruments. Elle gère l'activité de la chorale mixte du Val d'Arconce, toujours dirigée par Bernard Renaux, en organisant les répétitions hebdomadaires et les concerts. En 2012 il y a eu la création du nouveau ***« Chœur des Hommes du Pays Charolais Brionnais »*** placé sous la direction de Philippe de Berne, chef de chœurs, qui nous vient de la région lyonnaise. Ce chœur, aujourd'hui composé de 35 choristes, a participé en mois d'un an à six concerts dont celui de Paray le Monial en première partie des « Gitans de la Tourlandry », qui sont devenus officiellement à l'issue de cette soirée mémorable les parrains de notre groupe.



DEMAIN

C'est un chœur de femmes qui devrait voir le jour, l'idée a germé au cours de la dernière assemblée générale de notre association. Madame Laurence Cornu de Paray le Monial a pris les rennes de ce nouvel ensemble en organisant deux réunions préparatoires auxquelles ont participé une quinzaine de personnes intéressées.

Joël GUYOT DE CAILA,
Président

Toute personne désirant s'informer sur nos activités cours de musique ou rejoindre un des groupes vocaux peut nous contacter au 06 08 57 56 03 ou par notre site : cdh71600.free.fr.

ASSOCIATION ÉDUCATIVE DE POISSON

Sexagénaire,

l'Association Educative de Poisson a renouvelé ses responsables.

UN BUREAU RAJEUNI

Après de nombreuses années de bénévolat au service de l'AEP, le président Jean-François Borde et le trésorier Thierry Vincent ont émis le souhait de céder leur place. Ainsi, depuis son assemblée générale du 11 février dernier et la fête qui a suivi, marquant son soixantenaire, comme prévu, l'AEP a rajeuni ses cadres. Son nouveau président est Jean-Claude Basset, la secrétaire Séverine Laurent-Boussageon (ch'tite sé) alors qu'Yves Chatagnier assume dorénavant la trésorerie. Les autres membres du bureau sont Olivier Planchon vice-président, Laurence Fasulo-Lahore secrétaire-adjointe et Sandrine Chassard trésorière-adjointe.



Membres : Céline Bernard, Geneviève Bertrand-Perrier, Sylvie Bonnardot, Jean-François Borde, Réginald Charme, Virginie Devedeux, Cécile Furtin, Bernadette Guirriec, Catherine Marstrand, Joseph Martin, Nicole Méline, Christine Merle, Michel Vinauger, Thierry Vincent.
Le Conseil d'administration de l'AEP comporte aujourd'hui 21 membres dont 10 parents d'élèves.

À NOTER POUR 2013

- **Samedi 9 février :** Carnaval après l'école
- **Mardi 12 février :** Carnaval après l'école
- **Vendredi 15 mars :** Sortie Patinoire en soirée à Roanne
- **Samedi 6 et dimanche 7 juillet :** Vélorican (Triathlon)
- **Dimanche 8 septembre** Vide-Grenier

DES ACTIVITÉS EN DIRECTION DES ENFANTS ET DES ADULTES

50 enfants et des parents se sont retrouvés le Mardi-Gras 21 février pour fêter **Carnaval** et brûler le Bonhomme-Hiver.



Le triathlon Vélorican de la fin juin a regroupé 30 compétiteurs, en canoë sur l'Arconce, en VTT sur les chemins du Brionnais et au Grand-Bois à Poisson où a eu lieu la course d'orientation.

Le Centre de Loisirs pour l'Été « Mille sourires » animé par Cécile Furtin, directrice, employée communale, avec sa fidèle adjointe Aurélie Bodet, s'est ouvert trois semaines en juillet. Il a permis aux 33 participants de se livrer à des activités très variées.

Depuis la rentré scolaire, **le Vide-Grenier** a connu un vif succès avec 60 exposants et de nombreux chalands dans les cours ou aux abords de l'école. Il va falloir s'agrandir en 2013...



Les **Activités après l'École** ont repris début octobre, c'est le cas **du sport du vendredi** (11 sportifs) avec Réginald Charme, parent d'élève bénévole, qui propose une activité Tennis au stade et Arts du cirque à la salle communale et de la **Danse moderne du mardi** (16 enfants) avec Cécile.



L'Atelier Théâtre du lundi (13 participant(e)s) avec Christiane Borde, Isabelle Martin et Marie-Claude Augagneur qui a rejoint l'équipe bénévole d'animation, fonctionne depuis la rentrée des vacances de Toussaint.

La Troupe de Théâtre « Juste pour rire » recherche toujours des jeunes ou adultes, hommes et femmes, pour reprendre son activité...



Les Activités Physiques d'Entretien (APE) avec Gym douce et Gym tonique proposées par Alban FODERA, animateur rémunéré de l'Association Brionnais Découvertes, concernent un nombre accru d'adhérent(e)s à cette pratique sportive UFOLEP. 30 participant(e)s se retrouvent en deux groupes, chaque mardi à la salle communale, de 18 h 30 à 20 h 30.

UN SOUTIEN À L'ÉCOLE

L'AEP, c'est aussi son but, apporte un soutien financier à l'École publique du « Poisson à Plumes » sous forme d'une participation importante au financement des activités scolaires, dans le cadre des projets pédagogiques de l'école.
Séjour Découverte, Sortie Cinéma, cadeau du Père-Noël pour chaque classe à tour de rôle, voyage scolaire d'une journée, achat de matériel éducatif et sportif bénéficient d'aides habituelles de la part de l'AEP .
L'AEP organise des manifestations lucratives en commun avec le Restaurant scolaire : Concours de manille, Noël de l'école, Soirée des parents, Fête scolaire.

Merci à celles et ceux qui donnent de leur temps pour animer les activités et assurer au quotidien le bon fonctionnement de l'AEP.

Bonne Année associative à toutes et à tous !

Jean-Claude BASSET,
Président

RESTAURANT SCOLAIRE / CPECB

■ RESTAURANT SCOLAIRE

Qu'est-ce que la cantine scolaire de l'école de Poisson ?

- Ce sont, déjà, de bons petits plats : équilibrés, variés et préparés « comme à la maison », pour un moindre coût.
- C'est aussi le sourire et l'accueil chaleureux de Christiane Bodet, qui s'investit pleinement dans sa mission, s'occupe de tous nos petits « monstres » et les aide à grandir.
- C'est la visite du Père Noël, qui, après un bon repas de fête, vient distribuer ses friandises, ses cadeaux et émerveiller les enfants.
- Ce sont, enfin, des volontaires, qui souhaitent que tout ceci perdure... Il serait dommage de perdre un tel privilège !

Pour la pérennisation de la cantine scolaire, l'association organise des manifestations tout au long de l'année : concours de manille, soirée « des parents », repas de Noël, fête de l'école. Les fonds ainsi récoltés financent, en partie, les besoins de la cantine.
En participant à ces manifestations et en venant aider à leur préparation, vous permettez directement à l'association de survivre et apportez votre soutien à notre action.
Nous remercions donc chaque personne, qui, de près ou de loin, s'engage avec nous, et espérons accueillir prochainement de nouveaux volontaires !

Bonne année à tous !
Aurélie PLANCHON, *Présidente*

Apportez nous vos idées, en contactant les membres du bureau de l'association :
Présidente : **Aurélie PLANCHON**
Vice-président : **Grégory CEPEDA**
Trésorière : **Anne CHATILLON**
Trésorier adjoint : **Laurent HOLTZINGER**
Secrétaire : **Amélie JEAN**
Secrétaire adjointe : **Nadine GIRARD**
Gérante : **Murielle POTHONNIER**

■ COMITÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN CHAROLAIS BRIONNAIS

Le Comité pour la Protection de l'Environnement en Charolais-Brionnais vous informe : le 31 mars 2012, le CPECB a tenu son assemblée générale à la salle communale de Poisson.
Différents intervenants nous ont informés sur l'évolution de leurs projets : encochonnement industriel dans notre région, traitement des déchets, contacts avec le SMAAA (Syndicat mixte des Eaux de l'Arconce) le CAPER de Bourgogne avec le problème de l'amiante sur Vitry et les différents points noirs de l'environnement sur Paray le Monial.

Le CPECB **soutient une initiative intéressante menée par les cantines scolaires des bords de l'Arconce** (CASBA de St Julien de Civry et Lugny les Charolles). Les parents d'élèves ont pris conscience de l'excès de nourriture industrielle entrant dans la confection des repas de leurs enfants. Des mesures ont été prises pour en améliorer la qualité en introduisant des « circuits courts » d'approvisionnements sur des produits locaux (bio, agriculture raisonnée...). Le projet se réalise avec un groupement d'achats de producteurs du Charolais Brionnais. (AMAPP de St Yan et « Saveurs de Saison » à Poisson pour les légumes...)
Notre soutien à Kokopelli poursuivant la préservation des graines anciennes et combattant le monopole non fondé de Monsanto reste une de nos priorités. Actuellement, une filière d'approvisionnement des graines Kokopelli existe à Ligny en Brionnais chez Maryse Watremez.
Claire Thellier, originaire de Poisson et partenaire de « Biau germe » nous informe aussi sur le système de diffusion de graines et semences anciennes dont le potentiel génétique n'a pas été altéré.
(Coordonnées : Biau germe 47360 Montpezat Tél. 0553959504, www.biaugerme.com).
Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 16 mars 2013. Notre association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Pour le CPECB,
Patrick DUCZMAN, *Président*



Association loi 1901
Chez M. DUCZMAN Patrick
Sermaize du haut, POISSON
Tel : 03 85 81 45 17

Église St-Jean Baptiste de Poisson

La communauté de Poisson s'est rassemblée pour les :

BAPTÊMES

- le 29 janvier de **Gaspard Guyot de Caila**, fils de Mathieu Guyot de Caila et de Nadine Girard
- le 25 août de **Yann Marlaud**, fils de Julien Marlaud et d'Amélie Dauvergne

MARIAGES

- le 25 août de **Julien Marlaud et d'Amélie Dauvergne**

FUNÉRAILLES

- le 26 janvier pour **Fernand Ducarre**, 84 ans
- le 2 mars pour **Roger Cognard**, 75 ans
- le 3 mars pour **René Baccaud**, 91 ans
- le 10 avril pour **Paul Plantard**, 86 ans
- le 21 avril pour **Claude Bodet,** 81 ans
- le 10 avril pour **Josette Jal** née Maringue, 76 ans
- le 15 mai pour **André Jondet,** 61 ans
- le 11 juillet pour **Henri Auduc,** 68 ans
- le 17 août pour **Pierre Merle,** 88 ans
- le 10 septembre pour **Jean Claude Mairet,** 73 ans
- le 26 décembre pour **Henri Renaud,** 86 ans

PREMIÈRES COMMUNIONS

- le 3 juin : **Sabine Augagneur, Alexandre Bernard, Edouard Bodet, Clément Bouiller, Dorine Curtil, Marie Catherine Ducarre, Manon Porcu, Alicia Vernay**

PROFESSIONS DE FOI

- le 3 juin : **Tanguy Augagneur, Émilie Bernard, Gaëlle Holtzinger, Lisa Lahore, Ophélie Lorton, Aurélie Vernay**

CONFIRMATIONS À PARAY LE MONIAL

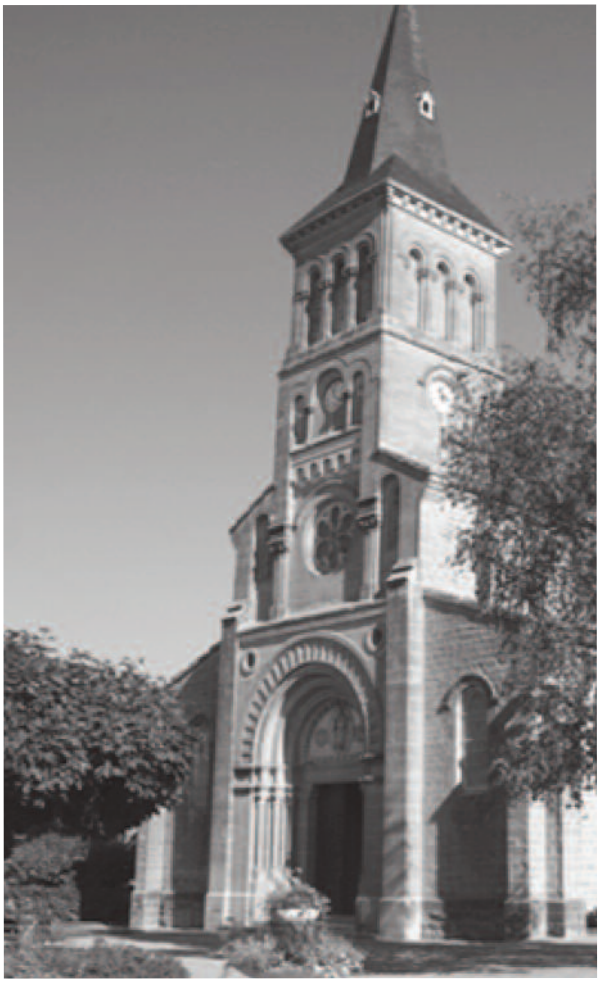
- le 29 janvier : **Clémence et Auriane Jolivet, Claudie Blanchon**

Le repas de la communauté sud aura lieu le dimanche 10 février 2013 à la salle communale de Poisson. Inscriptions auprès de la famille Étay : 03 85 81 27 20 avant le 4 février.

Les messes sont célébrées à Poisson le deuxième samedi du mois à 18 h, horaire d'hiver, et à 19 h, horaire d'été, ainsi que le dernier dimanche du mois à 9 h 30.
Pour les fêtes : horaires dans la presse et sur les panneaux d'affichage de l'église.

Pour cette nouvelle année, nous vous souhaitons : santé, beaucoup de joies, d'amitiés, de solidarité. Meilleurs vœux à toutes et à tous.

L'équipe paroissiale



ÉCOLES, ENSEIGNANT(E)S ET MUNICIPALITÉ DE POISSON

1ère partie de 1783 à 1880

Cette étude reprend en le complétant un article paru dans le Bulletin Municipal n°10 de janvier 1988. Il traite de la scolarisation à Poisson et inventorie les enseignants et enseignantes qui se sont succédés dans notre village et de leurs rapports avec la Municipalité depuis l'ouverture de la première école.

LES DÉBUTS DE LA SCOLARISATION

Avant la Révolution française, le 17 février 1783, **Claude Deroche**, maître d'école à Viry, alors âgé de 34 ans, se maria à Poisson avec Suzanne Rollot et y ouvrit une école.
Cet emploi lui procurant des ressources insuffisantes, il percevait les dîmes du hameau des Loges, il était aussi cabaretier. Il décéda le 9 février 1793 et personne ne prit sa suite jusqu'à la Restauration.
En 1819, **Laurent Revillet**, marchand au bourg de Poisson, dont les parents originaires de Vendenesse lès Charolles étaient laboureurs à Sermaize, ouvrit une école jusque vers 1830.

LA SCOLARISATION FAVORISÉE OU UNE MUNICIPALITÉ EN AVANCE SUR SON TEMPS...



Par testament du 29 août 1826, reçu par Me Déshautels, notaire à Charolles, M. Claude Matrat, propriétaire à l'Étang légua une somme de 23 000 francs pour construire près de l'église de Poisson, une maison avec cour et jardin propre à loger un instituteur primaire et établir une classe dans laquelle seront inscrits gratuitement les enfants des pauvres des communes de Poisson et Busseuil.
Étaient considérées comme pauvres les familles ayant moins de 800 francs de revenu par an, ce qui faisait bénéficier presque tous de la gratuité.
Alors que M. Gilbert Chenaud est Maire de Busseuil et M. Georges Ducroux de Martigny, Maire de Poisson, les deux communes entrent en possession du legs en 1829 après le décès du donateur.
Sa pierre tombale, toujours visible au cimetière de Poisson porte l'épitaphe :
« Ici repose M Claude Matrat - Propriétaire au hameau de l'Étang - décédé le 2 mai 1828 - âgé de 66 ans - Fondateur de l'Établissement de Bienfaisance des Communes de Poisson et Busseuil - Priez pour lui »

À compter du 1er novembre 1830, un traité provisoire fut alors conclu avec le sieur **Claude Lamborot**, né en 1802 à Sarry, titulaire du Brevet du Second degré, moyennant la somme mensuelle de 55 francs.
Après utilisation d'un local de fortune, en 1831, le conseil municipal fit l'acquisition d'une maison* appartenant au sieur Babin, où l'école fut installée en novembre 1833, modifiée depuis à plusieurs reprises, c'est actuellement le Restaurant de la Poste.
Elle comprenait le logement de l'instituteur et ses dépendances, il perçut 50 francs par mois (1), à charge pour lui de recevoir gratuitement tous les enfants de la commune. Ce bâtiment fut aussi le siège de la mairie.

Le conseil se réservait, dans le cas où il le jugerait à propos, de demander une rétribution aux élèves de la commune dont les parents auraient plus de 800 francs de revenu annuel. Il disposait de la somme que ces rétributions pourraient produire au profit et prospérité de l'école.

M. Claude Lamborot démissionna en 1838 et fut remplacé par **M. Jean-François Pacaud**, originaire d'Oyé et venant d'Ouroux sur Saône, Instituteur communal.
En 1842, l'instituteur était à nouveau démissionnaire, il fut remplacé par **M. Joseph Badet** natif de Buxy, venant de Montagny qui perçut une indemnité de frais de voyage et qui démissionna à son tour en 1845.

On peut penser que les démissions successives des instituteurs étaient la conséquence de divergences avec la municipalité en matière de salaire, peut-être cherchaient-ils à monnayer ailleurs leurs compétences...
Poisson et Busseuil (rattachée à Poisson en 1831) faisaient alors figure de précurseurs en matière d'instruction.

1ère partie de 1783 à 1880



En effet, c'est seulement sous Louis-Philippe que la loi du 28 Juin 1833, dite « loi Guizot », alors ministre de l'instruction publique, établit la liberté de l'enseignement primaire : *« L'instruction primaire est privée ou publique ».*
L'école n'est pas obligatoire, mais elle doit être gratuite pour les pauvres et l'Église garde un rôle de surveillance sur l'école primaire. Les écoles normales chargées de la formation des maîtres sont créées dans les départements.
Cette loi imposa à chaque commune de plus de 500 habitants (Poisson en comptait 907 au recensement de 1831) d'entretenir une école primaire de garçons et un instituteur.
En France, le nombre d'écoles passe de 10 000 à 23 000 en quinze ans...

Alors que M. Honoré Ducroux, propriétaire à Martigny est Maire, par délibération du 1er janvier 1834, le Conseil municipal fixe la rétribution scolaire (écolage) à 1 franc par mois et par enfant pour la petite division et à 2 francs pour la plus forte. Cette rétribution révisée plusieurs fois fut établie en 1838 à 1 franc pour ceux qui apprenaient à lire, 2 francs pour ceux qui apprenaient aussi à écrire et 3 francs pour ceux qui recevaient des notions de calcul et de grammaire. Par la suite elle fut uniformisée à 2 francs.
L'écolage était dû par tous les élèves dont les parents habitaient les communes « circonvoisines », quelle que soit la situation de fortune des familles.

Dans le domaine de l'instruction des filles, la commune avait aussi pris les devants en établissant dès 1836, une école privée (libre), suite à l'offre généreuse d'une maison faite par monsieur le curé de Poisson pour le logement des enseignantes et avec l'agrément de l'évêque diocésain, par simple lettre d'obédience. Cette maison*, en l'occurrence, le bâtiment Mazille devenue ensuite auberge (Hôtel du Nord) puis boulangerie-café et boulangerie-épicerie aujourd'hui a été acquise par la commune en 2005.
La première institutrice de cette école privée fut une **Demoiselle Paillard**, en religion Soeur Joseph.

LA BALANCE POLITIQUE ÉTAIT EN ÉQUILIBRE...

En 1846, au départ de M. Badet, **M. Julien Paillard** prit ses fonctions à l'école publique de garçons, il était sans doute en parenté avec l'enseignante de l'école privée. Il exerça à Poisson jusqu'en 1860.
En 1849, **M. Philibert Lamborot** fut nommé instituteur et secrétaire de Mairie, un achat de livres et de cartes géographiques murales fut effectué à l'école de garçons. Des travaux de réparation furent effectués à la maison d'école.

La Révolution de 1848 met fin à la Monarchie de juillet, chasse Louis-Philippe et proclame la Seconde République le 24 février 1848. Un de nos compatriotes, Philibert Pezerat, médecin agronome, propriétaire à la Place de Foy, député à l'Assemblée Constituante est un acteur éminent de cette période. M. Georges Ducroux de retour au poste de Maire en 1840 le restera jusqu'en 1853.

Elle amène au pouvoir des hommes nouveaux. Hippolyte Carnot, ministre de l'Instruction publique, dans le contexte de l'établissement du suffrage universel masculin, lance un appel à tous les instituteurs jusque dans les derniers villages pour qu'ils contribuent pour leur part à fonder la République en la défendant contre l'ignorance et le mensonge : *« Une République ne doit pas seulement renouveler les institutions, il faut aussi qu'elle renouvelle les hommes... »*

Le projet de loi du 1er Juin 1848 maintient la liberté de l'enseignement, institue l'obligation scolaire avec sanctions à l'égard des familles défaillantes et proclame la gratuité de l'enseignement dans les écoles publiques. Le principe de laïcité y est affirmé, l'ouverture d'écoles publiques mixtes est autorisée, les exigences

1ère partie de 1783 à 1880



des titres de capacité sont les mêmes pour les institutrices que pour les instituteurs. Le budget de l'instruction publique primaire est porté de 3 à 47 millions de francs de l'époque. En raison des évènements, ce projet ne sera jamais appliqué...

UN RETOUR EN ARRIÈRE

Louis Napoléon Bonaparte qui vient d'être élu Président de la République le 20 décembre 1848, confie à M. Frédéric Alfred Pierre de Falloux, Comte monarchiste, le ministère de l'Instruction publique et des Cultes.
Du nom de son initiateur, la loi votée le 15 mars 1850 est un retour en arrière qui renforce le contrôle de l'Église catholique sur le système éducatif français et particulièrement sur l'enseignement primaire sous la tutelle du clergé. Elle affirme la prépondérance de l'éducation religieuse sur les autres matières et le primat du curé sur l'enseignement dispensé par l'instituteur, le Conseil académique où siégeait l'évêque pouvait, sur simple rapport d'un curé, déplacer l'instituteur du lieu...
Garçons et filles doivent être séparés par une barrière dans les salles de classe...

Les départements sont autorisés à supprimer les écoles normales... Bien peu utiliseront cette possibilité. Les instituteurs adjoints de l'enseignement privé ne sont pas tenus de posséder le brevet de capacité, il suffit que leur directeur soit diplômé. Être bachelier, prêtre ou membre d'une congrégation religieuse permet d'enseigner. Cette loi est particulièrement sévère à l'égard des instituteurs publics suspects aux yeux du nouveau régime.
La Loi Falloux imposait aussi aux communes de plus de 800 habitants, (Poisson en comptait alors 995), de créer une école pour l'instruction des filles.

Deux citations datant de 1850
Adolphe Thiers, Député, chef du Parti conservateur qui demande et obtient à l'Assemblée Nationale des restrictions sur le suffrage universel déclare lors des débats parlementaires à propos des instituteurs : *« Je demande formellement autre chose que des instituteurs laïques dont un trop grand nombre sont détestables... J'aime mieux un instituteur sonneur de cloches qu'un instituteur mathématicien. »*
Victor Hugo, Député, prononce à l'Assemblée nationale un discours en faveur de l'école gratuite obligatoire : *« Voilà le but... un immense enseignement public partant de l'école de village et montant de degré en degré jusqu'au Collège de France... Partout où il y a un esprit, partout où il y a un champ, qu'il y ait un livre ! Pas de communes sans école ! Chaque fois qu'on ouvre une école, on ferme une prison ! »*

RETOUR À POISSON

En 1850, une demande d'augmentation du traitement de l'institutrice de l'école de filles demandée par M. le Curé est refusée.

Aussitôt, un rapport est effectué au Conseil municipal faisant état de l'insalubrité et de l'état de délabrement du bâtiment de l'école privée de filles. 25 à 27 élèves sont accroupies et pressées sur des bancs dans une salle de classe peu spacieuse, mal aérée et mal éclairée : *« Étuve humide en été, exposée à des émanations miasmatiques et froid glacial en hiver avec le vent du Nord... »*
L'urgence de rapporter l'école de filles dans la salle construite à cet effet dans la maison d'école communale est soulignée.
La séparation en deux parties de la cour de l'école est proposée, le mur du jardin élevé par le citoyen Touret serait rehaussé pour intercepter la vue des filles de l'école primaire sur les auberges du bourg, et la porte qui communique de la classe des garçons avec celle des filles sera murée.

À l'école privée, Mademoiselle Paillard, fut remplacée en 1854 par **Dame Pierrette Dessaux**,

1ère partie de 1783 à 1880

Soeur Julienne en religion. **Dans notre commune, l'instruction des filles fut exclusivement assurée par des religieuses jusqu'en 1910. Ce fut aussi le cas, selon un calendrier différent, dans la plupart des villages de notre région.**

M. Claude Farnier, propriétaire aux Moquets est Maire quand, en 1854, le conseil municipal vote 80 francs aux religieuses en faveur de l'instruction gratuite des filles pauvres. Il accorda en même temps une gratification de cent francs à l'instituteur comme *« encouragement de l'autorité locale qui prend en considération sa charge toute paternelle et ne néglige rien pour se rendre le digne dépositaire des enfants confiés à sa vigilance ».*
Il exerçait en effet depuis huit ans à la satisfaction des habitants et parce que *« le travail soutenu du secrétariat de mairie est bien au dessus du traitement alloué jusqu'à ce jour. »*

En 1859, une demande de M. le Curé pour des réparations à l'école de filles est ajournée...

LES EFFETS DE LA LOI GUIZOT



La mise en oeuvre de la loi Guizot contribua à développer grandement l'alphabétisation de la France. En 1848, les deux tiers des conscrits savaient lire, écrire et compter.

La fréquentation des écoles étaient assez bonne chez les garçons, de la Toussaint à Pâques, en dehors bien-sûr de la période des travaux des champs. Elle était moins régulière chez les filles qui étaient souvent gardées à la maison comme « aides familiales » devant s'occuper de nombreux frères et soeurs.

À Poisson, les conséquences favorables de ces créations d'établissements scolaires se manifestent ainsi : de 1813 à 1823, il y eut 55 mariages où 17 époux et 5 épouses purent signer (20 %), en revanche, de 1853 à 1862, il y eut 81 unions au cours desquelles 51 époux et 35 épouses signèrent (53%)...

Cependant, en 1862, le conseil municipal de Poisson fit observer que : *« Chose incroyable, trop de parents négligent l'instruction de leurs enfants, malgré les facilités offertes par le legs Matherat et les efforts de la municipalité. »*

Après le Coup d'État du 2 décembre 1851 qui donne lieu dans notre village à des mouvements d'opposition dont Just Pezerat, fils de Philibert est l'instigateur, s'ouvre une aire de despotisme et de désorganisation. Le serment prêté à l'Empereur Napoléon III imposé aux Enseignants, les sanctions aggravées avec diminution de traitement, les révocations sont nombreuses. Le pouvoir des Préfets se substitue à celui des Recteurs...
Peu à peu le régime autoritaire se libéralise, un arrêté de 1862 favorise l'établissement dans les écoles, sous la garde de l'instituteur, de bibliothèques à l'usage des élèves et des adultes. C'est le début des bibliothèques populaires... Cette même année, la bibliothèque scolaire de Poisson est complétée par de nouveaux ouvrages classiques, prêtés gratuitement aux familles indigentes ou avec une faible cotisation pour les familles aisées. *« Les enfants ne sauraient rester dépourvus d'instruction et d'éducation. »*

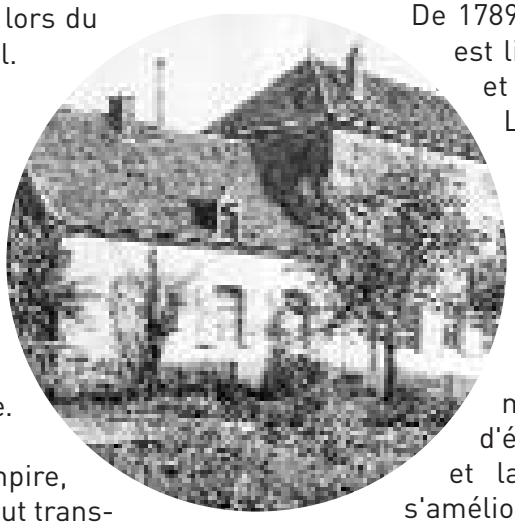
Victor Duruy est Ministre de l'Instruction Publique, la Loi d'Avril 1867 préconise l'institution de Caisses des écoles afin d'encourager et de faciliter la fréquentation des écoles par des récompenses aux élèves assidus et des secours aux élèves indigents ou peu aisés. Cela permet l'attribution de livres et la création de cantines scolaires.

Cette loi innove aussi dans le domaine de l'instruction primaire des filles, comme celle de 1833 pour les garçons, elle prévoit la mise en place d'une école publique de filles dans toute commune de plus de 500 habitants. En raison de la présence d'une école privée de filles, cette loi ne sera pas appliquée à Poisson... Elle institue aussi des écoles de hameau et octroie aux instituteurs adjoints le bénéfice d'un traitement et d'un logement.

ECOLES, ENSEIGNANT(E)S ET MUNICIPALITÉ DE POISSON

1ère partie de 1783 à 1880

Conformément à la Loi de 1867, **M. Moraillon**, instituteur, secrétaire de Mairie, ouvrit cette année-là un cours pour adultes et obtint à ce titre diverses récompenses : diplômes, médailles, petites sommes d'argent. Le Second Empire et Napoléon III aimaient les manifestations spectaculaires pour mettre en avant les *« signes du mérite à partir desquels s'établissent les formes légitimes de la grandeur publique »*, ces distinctions honorifiques étaient remises lors du Comice agricole annuel.



Une demande de quelques familles de la commune pour la gratuité de l'école est purement et simplement rejetée... M. Auguste Ducroux de la dynastie de Martigny est le Maire de l'époque.

Sous le second Empire, l'école privée de filles fut transférée dans un bâtiment situé en face de l'école actuelle. En 1871, ce bâtiment fut vendu à la Communauté des Soeurs de l'instruction du Saint Enfant Jésus de Chauffailles par Mmes Antier et Dessaux, provenant de l'héritage de M. l'Abbé Chateau. Racheté par la municipalité à l'évêché en 1970, aménagé en 1971, ce bâtiment fit office de salle communale et fut aussi loué en trois appartements jusqu'en 1986. Cet immeuble transformé est devenu depuis notre salle communale.

Mme Claudine Bailly, Soeur Liguori en religion, est installée à l'école privée de filles en 1871, en remplacement de Mme Dessaux. M. Jacques Prost, propriétaire à l'Étang est Maire de Poisson.

M. Claude Dyon est né en 1846 à St Martin en Bresse, élève à l'École Normale de Mâcon, promotion 1865-1868, année où il obtint son Brevet de capacité. Le 15 Octobre 1878, venant de Chambilly, il fut nommé instituteur titulaire de 4ème classe à l'école primaire élémentaire de Poisson et aussi secrétaire de Mairie. Il fit compléter la bibliothèque scolaire riche de 200 volumes en 1884. Il resta en poste jusqu'en 1925, date à laquelle fut supprimé le poste d'adjoint. Une Loi de 1876 s'applique pour Just Pezerat, qui, en 1878 devient le premier Maire de Poisson élu par le Conseil municipal et non désigné par le Préfet... Son mandat sera marqué par le projet de construction d'une nouvelle école...

VERS LES GRANDES LOIS SCOLAIRES

De 1789 à 1870, l'évolution de l'école est liée aux fluctuations politiques et à l'évolution économique. L'État y affirme une autorité grandissante. Longtemps, le privilège de l'instruction est resté dévolu à la classe bourgeoise, mais obligation et gratuité font leur chemin permettant progressivement l'accès à l'instruction des classes moins favorisées. Le réseau d'établissement scolaire s'accroît et la qualité de l'enseignement s'améliore.

Au cours des années 1870-1880 apparaît une « laïcité de combat ». Les mesures de laïcisation touchent des institutions traditionnellement dominées par l'Église catholique, l'institution hospitalière par exemple, mais aussi l'en-semble de la société, avec la suppression du repos dominical obligatoire, celle des prières publiques.
La voie est tracée pour l'adoption des grandes lois scolaires de Jules Ferry de 1880-1881-1882. Pour les Républicains, l'école publique et laïque est la condition indispensable à la formation de citoyens éclairés, elle est par excellence le lieu de l'apprentissage de la démocratie. À suivre...

Michel VINAUGER,
Conseiller municipal

(1) En 1830, une livre valait un franc, ou encore 20 sous, un louis ou plus tard un napoléon valait 20 francs. Une journée de travail pour un manouvrier agricole était payée entre 1 franc et 1,50 franc (entre 20 et 30 sous), celle d'un ouvrier menuisier, charpentier forgeron autour de 3 francs. Un pain d'1 kg coûtait 15 sous et un litre de vin 2 sous...

Deux écoles devenues deux auberges, des nourritures spirituelles à celles du corps...

ERDF VOUS INFORME... VIA LE NET

Vous avez peut-être repéré l'information en lisant les comptes rendus du Conseil municipal. Soucieuse d'apporter un service utile aux administrés, ERDF a proposé à la commune de signer une convention dont l'objet est de vous informer du nouveau service "Prévenance travaux".
En effet, les interventions sur les réseaux électriques nécessitent parfois des coupures de courant qui peuvent, de ce fait, affecter la collectivité locale et par conséquent les administrés. Dans ce contexte, le Conseil municipal, lors de sa réunion du 27/09/2012, a jugé opportune la mise en place d'un dispositif de communication adapté entre ERDF, la commune de Poisson et ses habitants.
Concrètement, les habitants qui le souhaitent, peuvent communiquer leurs coordonnées (messagerie domicile et/ou téléphone portable) sur le site internet d'ERDF "erdf-prevenance.fr". Ils seront prévenus directement par ERDF 15 jours avant la date des travaux.
Les données seront utilisées pour un usage strictement professionnel, donc uniquement pour l'information de coupure pour travaux programmés et exclusivement par ERDF.

Petit rappel :
- EDF Bleu Ciel : Fournisseur d'électricité, établit les factures ;
- ERDF : Concessionnaire Électricité Réseau Distribution France, intervient sur les réseaux électriques de distribution pour assurer ses activités d'exploitation, d'entretien et d'amélioration de la qualité du réseau.

TRANSPORT A LA DEMANDE - TAD

Ce nouveau service, mis à la disposition des usagers de plus de 75 ans par la Communauté de Communes, sera expérimenté à partir du 1er février 2013.
Il sera possible, sur réservation, au plus tard la veille de votre déplacement, d'effectuer en taxi le trajet Poisson-Paray le Monial au prix d'1,50 € uniquement les mardis matin et vendredis toute la journée. Une plaquette d'information détaillée est jointe à votre bulletin.

DÉMARCHAGES TÉLÉPHONIQUES

Beaucoup d'entre vous nous ont signalé être destinataires de nombreux démarchages téléphoniques. Nous recommandons aux personnes victimes de ces appels de rester vigilantes.

En effet, vous ne devez sous aucun prétexte, répondre à des questions touchant votre situation familiale ou bien communiquer un quelconque renseignement vous concernant (n° compte ou carte bancaire). De plus si des entreprises se recommandent de la mairie (vérification combles, isolation, etc...), sachez qu'il s'agit d'un abus de confiance. Répondez que vous n'êtes pas intéressé. Si votre interlocuteur insiste, prenez ses coordonnées (Nom de la Société, n° de téléphone) et appelez de suite la mairie qui avertira la gendarmerie.

ADPA (ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE ET LA PROTECTION DES ANIMAUX)

Notre commune adhère au Syndicat Intercommunal Refuge Fourrière du Charolais. Cette structure recueille les animaux errants. Si vous trouvez un chien ou un chat errant, vous devez le signaler à la Mairie.

Rappel de la loi : Les animaux doivent être obligatoirement identifiés (chien, chat) ce qui leur évite la fourrière, le propriétaire étant prévenu dès leur arrivée. Il revient au propriétaire de l'animal d'effectuer des recherches lorsqu'il perd son animal. Il ne doit pas attendre pour signaler sa disparition à sa Mairie et à l'ADPA (03 85 85 31 45). Les propriétaires ont 8 jours pour récupérer leurs animaux identifiés ou non. Passé ce délai, ils sont confiés à l'ADPA et sont mis à l'adoption.
NB : Si vous récupérez un animal, vous faites acte de propriété et légalement vous en devenez responsable.

Adresse : Route de Rigny 71130 Gueugnon
Le refuge est ouvert de 10 h 30 à 12 h.
Vous pouvez laisser un message en indiquant vos coordonnées. Il est souhaitable de prendre rendez-vous pour une visite en vue d'une adoption.

RECENSEMENT MILITAIRE : APPEL PRÉPARATION DÉFENSE

Les jeunes gens et jeunes filles atteignant 16 ans dans l'année 2013 sont soumis au recensement. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents dès la date de leur anniversaire échue.

TARIFS EN EUROS POUR LA LOCATION SALLE 2013

Réservation : à la mairie avec dépôt obligatoire du chèque caution de 150 €

TYPE DE MANIFESTATION	COMMUNE	EXTÉRIEUR
A.G. et réunions	Gratuit moyennant nettoyage	118 €
Manif. but lucratif (dîner dansant, banquet, bal…)	108 €	283 €
Mariage réunion de famille	124 €	237 €
Vin d'honneur	57 €	118 €
Location pour décès	31 €	41 €
Vente au déballage	310 €	310 €

Électricité : 0.35 €/kw consommé

Prix vaisselle : Forfait location établi par le Comité des Fêtes : Commune : 15 € et Extérieur : 35 €

Remise des clés :

Pour les réunions associatives, récupérer les clés en mairie aux heures d'ouverture. En cas de fermeture, s'adresser à la boulangerie exclusivement aux heures d'ouverture du commerce - ***une clé vous sera remise à condition que la réservation ait été faite en mairie***. À l'issue de la réunion, remettre le trousseau dans la boîte aux lettres de la mairie (si récupéré en mairie) ou dans celle de la boulangerie (si récupéré à la boulangerie).

Pour les manifestations associatives ou privées, les clés sont remises le vendredi matin à 11 h à la salle communale par un employé communal ou un conseiller municipal. Elles sont rendues le lundi matin à la même personne sur place.

DÉCHETTERIE DE PARAY LE MONIAL

La déchetterie communautaire du Gué Léger, située à Paray-le-Monial, est ouverte au public les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00 (de 13 h 30 à 17 h pour la période du 1er novembre au dernier jour de février).

Ouverte le dimanche de 9 h à 12 h. Fermée le mardi et les jours fériés. Se munir impérativement d'une vignette disponible en mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, joindre le Service Environnement de la Communauté de Communes de Paray-le-Monial au 03 85 81 94 58.

SERVICES AU PUBLIC

MAIRIE DE POISSON Tél. 03 85 81 07 15 / Fax. 03 85 81 50 81 Courriel : mairie.poisson@wanadoo.fr		**AGENCE POSTALE DE POISSON** Tél. 03 85 81 15 80 Courriel : ap.poisson@laposte.fr	
Jours d'ouverture	Horaires	Jours d'ouverture	Horaires
Lundi	fermée	Lundi	de 14 h à 17 h
Mardi	de 10 h à 12 h	Mardi	de 14 h à 17 h
Mercredi	de 10 h à 12 h	Mercredi	de 14 h à 18 h
Jeudi	de 15 h à 19 h	Jeudi	de 14 h à 17 h
Vendredi	de 15 h à 17 h	Vendredi	de 14 h à 17 h
1er et 3e samedis du mois	de 10 h à12 h	1er et 3e samedis du mois	de 9 h à 12 h

SOCIAL

Mme Catherine PATAIN, assistante sociale, assure, dans la mesure de son possible, une permanence à la mairie le troisième jeudi de chaque mois de 15 h à 17 h. Elle reçoit également, sur rendez-vous, au Centre Médico-social de Paray-le-Monial 03 85 81 61 00.

CALENDRIER DES FÊTES 2013

JANVIER

10	Tirage des Rois	*Club des Aînés*
13	Loto	*ESPAC à Charolles*

FÉVRIER

02	Veillée jeux	*Comité des fêtes et donneurs de sang*
09	Assemblée générale	*AEP*
10	Repas Paroissial	*Paroisse*
12	Carnaval	*AEP*
14	Assemblée Générale	*Club des Aînés*
23	Repas annuel	*Perche Brionnaise*
26	Concours manille	*Club des Aînés*

MARS

05	Don du sang	*Amicale pour le don de sang bénévole*
15	Sortie patinoire	*AEP*
16	Assemblée Générale	*CPECB*
23	Soirée des Parents	*Restaurant scolaire + AEP*

AVRIL

06	Avril de Poisson	*Ass Musicale du Charolais-Brionais*
14	Loto	*Amicale pour le don de sang bénévole*

MAI

20	Randonnée Pédestre	*Comité des fêtes et Associations*
26	Communions	*Paroisse*

JUIN

08	Journée Foot Animations	*ESPAC à Charolles*
29	Fête de l'école	*AEP + Restaurant Scolaire + École*

JUILLET

06/07	Vélorican	*AEP*
13	Concours de Pétanque	*ESPAC à Charolles*
27	Fête Patronale	*Comité des fêtes*
29	Don du sang	*Amicale pour le don de sang bénévole*

AOÛT

27	Concours de Manille	*Club des Aînés*

SEPTEMBRE

08	Vide Greniers	*AEP + Coopérative Scolaire*
14	Assemblée Générale	*Amicale pour le don de sang bénévole*

OCTOBRE

19	Repas des Anciens	*CIAS (Restaurant de la Poste)*
19	Repas "entre amis"	*ESPAC à Poisson (salle polyvalente)*

NOVEMBRE

11	Concours de Manille	*AEP+ Restaurant scolaire*

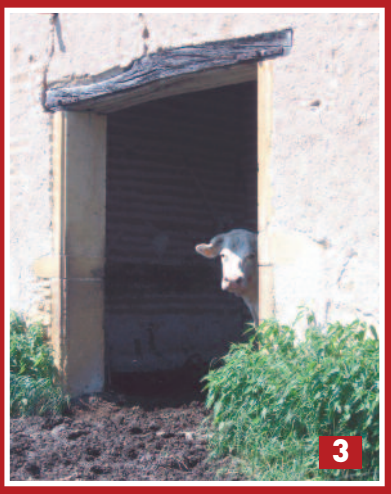
DÉCEMBRE

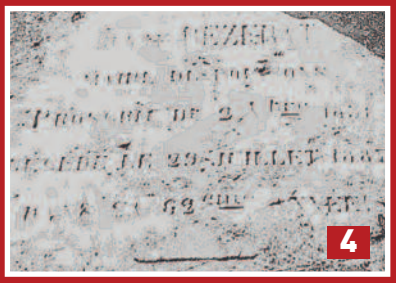
08	Illuminations et Marché de Noël	*Comité des fêtes + École*
12	Repas de Noël	*Club des Aînés*
20	Noël de l'école	*AEP + Restaurant Scolaire + École*
23	Don du sang	*Amicale pour le don de sang bénévole*



1


2


3


4

Retrouvez les réponses dans la prochaine parution municipale !

Où est-ce ?
Qui est-ce ?


6


5


7


8


9


10


11


12

NGA 03 85 81 45 21 - 71600 POISSON